

Coopération avec les partenaires

Le renforcement des partenariats et de la coopération avec l'ensemble des parties prenantes est l'un des objectifs prioritaires du HCR. Qu'il s'agisse d'offrir protection et assistance aux réfugiés et aux autres personnes relevant de sa compétence, d'élaborer des stratégies de communication à long terme, de mobiliser des fonds ou de définir une politique générale, le Haut Commissariat travaille assidûment à la mise au point de cadres d'action concertée avec divers partenaires. Cette action consiste notamment à protéger les déplacés internes et à trouver des solutions à leur situation, à sauvegarder les droits des réfugiés pris dans des mouvements migratoires plus amples et à assurer la transition entre les secours et le développement. Les initiatives visant à réformer les Nations Unies et la capacité d'intervention humanitaire, de même que l'évolution du concept de partenariat ont engendré à la fois des défis et des opportunités pour le HCR.

Le présent chapitre offre un aperçu, illustré de quelques exemples, des efforts que le HCR déploie pour nouer, renforcer et stimuler ses partenariats à l'échelle mondiale. Le lecteur trouvera, au fil des pages du Rapport, d'autres exemples et des descriptions plus détaillées de notre coopération avec des organisations et des institutions régionales.

Collaboration au sein du système des Nations Unies et des forums interorganisations

En 2007, le HCR a continué à appuyer le programme de réforme de l'ONU et ses efforts pour accroître l'efficacité de l'action humanitaire internationale dans son ensemble. Le Haut Commissariat a contribué, essentiellement au sein du Comité permanent interorganisations, à l'élaboration de politiques et de directives relatives au processus de réforme humanitaire, dont les principaux éléments sont l'approche modulaire, le Fonds central d'intervention d'urgence et le réseau des coordonnateurs humanitaires.

L'approche modulaire a renforcé la coopération avec le BCAH, l'UNICEF, le HCDH et diverses organisations non gouvernementales (ONG). Elle a également amélioré la collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

Le HCR est engagé dans le Dispositif mondial d'aide humanitaire, qui réunit des ONG, le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des institutions onusiennes et d'autres organisations

internationales pour renforcer les partenariats humanitaires à l'échelon global et sur le terrain (*voir à ce propos les paragraphes consacrés aux ONG*).

Au sein des Nations Unies, le Haut Commissariat participe également à des organes de coordination essentiels, comme le Conseil des chefs de secrétariat (CCS), le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), le Comité exécutif pour les affaires humanitaires (CEAH) et le Comité exécutif pour la paix et la sécurité (CEPS).

En 2007, le HCR a intensifié sa coopération avec le GNUD sur un certain nombre de questions politiques et opérationnelles, en rapport notamment avec l'initiative « Unis dans l'action ». À ce titre, il a participé aux travaux des Équipes des Nations Unies dans six pays pilotes, à savoir l'Albanie, le Mozambique, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et l'Uruguay. Au niveau global, le Haut Commissariat a contribué à la formulation de politiques applicables à l'ensemble du système, ainsi qu'à l'élaboration de principes directeurs et d'instruments opérationnels. Dans les deux contextes, le HCR s'est attaché en priorité à appuyer des solutions en faveur des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence.

Au travers du CEAH, le Haut Commissariat a cherché à remédier aux difficultés opérationnelles rencontrées par la communauté humanitaire en Afghanistan, en Iraq, au Myanmar, en République démocratique du Congo, en Somalie, à Sri Lanka, au Tchad et au Darfour, et au Timor-Leste, tout en participant à des discussions thématiques.

Au sein du CEPS, le HCR a participé à des groupes de travail sur la bonne gouvernance, les normes intégrées relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des anciens combattants et des personnes à leur charge, la lutte antimines et les armes de petit calibre. Dans le cadre d'une équipe mixte ONU-ONG, le Haut Commissariat a contribué à l'élaboration de politiques, ainsi que de supports de formation et de sensibilisation à la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles.

Le Haut Commissariat a continué à soutenir la Commission de consolidation de la paix et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix à New York et dans les pays, tout en finançant comme précédemment le détachement d'un de ses collaborateurs auprès du Bureau. Au Burundi, le HCR a dirigé les discussions des institutions onusiennes sur les problèmes de droits fonciers, qui ont une importance cruciale pour le retour et la réintégration des réfugiés et des déplacés internes.



MONUCOM. Fréchet

Une distribution de vivres du PAM au camp Mugunga, au Nord-Kivu (RDC).

Le HCR a continué à participer aux efforts visant à appuyer la mise en place de missions intégrées telles que la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), mandatée pour assurer la sécurité et la protection des réfugiés, des déplacés internes et des communautés qui les accueillent à l'est du Tchad et au nord-est de la République centrafricaine.

Le Haut Commissariat a participé à des efforts interorganisations portant sur un vaste éventail de questions, comme la lutte antimines, la restitution des logements et des biens, la gestion des informations, la gestion des ressources naturelles et l'éducation. Par exemple, les partenariats dans le domaine de l'éducation sont demeurés prioritaires en 2007, l'accent étant mis sur les capacités techniques et la promotion de normes communes. Le HCR a joué un rôle actif dans le Réseau inter-institutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence, afin d'assurer la prise en compte de la problématique des réfugiés dans les activités et les supports de formation. Parmi les autres exemples, citons le travail du Haut Commissariat avec le Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines, avec un appui aux activités menées sur le terrain en Angola, au Burundi, au Cambodge, au Liban, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Tchad.

En étroite coopération avec ses partenaires, le HCR s'est employé à prévenir la propagation du VIH et du sida chez les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence, et

à y faire face. Suivant la répartition des tâches adoptée par les coparrains de l'ONUSIDA, le HCR, en tant que chef de file de l'action en faveur des personnes déplacées, a œuvré avec des partenaires gouvernementaux et humanitaires au renforcement des programmes de lutte contre le VIH et le sida dans les situations de déplacement interne. En juillet 2007, le Haut Commissariat a assumé la présidence du Comité des organismes coparrains de l'ONUSIDA.

Le HCR a participé au Groupe mondial sur la migration, constitué d'institutions onusiennes, de la Banque mondiale et de l'OIM, qui prépare la deuxième réunion du Forum mondial sur la migration et le développement, fixée à octobre 2008.

Le Haut Commissariat fait partie d'un groupe de travail sur la gestion des informations relatives aux affaires humanitaires dirigé par le BCAH, avec lequel il copréside un groupe de travail composé de spécialistes de l'information géographique.

Partenariats bilatéraux au sein du système des Nations Unies

La collaboration bilatérale joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre du mandat du HCR. Le Haut Commissariat et le PAM coopèrent étroitement sur un vaste éventail de questions, allant de l'aide alimentaire, des évaluations



HCR Damascus/B. Auger

Un centre de distribution alimentaire en République arabe syrienne.

conjointes et des enquêtes nutritionnelles à des projets d'alimentation spéciaux et à des appels communs, dans plus de 30 opérations sur le terrain et à l'échelon de leurs sièges respectifs (*voir encadré*). Le HCR participe également à l'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants, conjointement impulsée par le PAM et l'UNICEF. Il travaille en partenariat avec l'UNICEF sur une série de questions, en particulier au sein du module de la protection.

Le HCR poursuit des partenariats noués de longue date avec des organismes de développement comme la Banque mondiale, la FAO, le FNUAP, l'OIT, ONU-Habitat et le PNUD. Compte tenu de la nécessité d'assurer la transition entre les secours et le développement, le HCR a intensifié ses efforts pour s'associer avec des institutions onusiennes et des organismes gouvernementaux en 2007. Du fait des difficultés croissantes suscitées par la gestion environnementale du changement climatique, les partenariats avec le PNUD et les groupes de travail interinstitutions sur des questions connexes ont été renforcés.

Le HCR et l'OIT travaillent de concert à la mise au point de projets de renforcement des moyens d'existence pour les réfugiés victimes de situations de déplacement prolongées, comme en Thaïlande et au Yémen. Les deux organisations ont conjointement organisé des ateliers de formation sur la microfinance et le relèvement économique en Colombie et en Iraq. La collaboration sur les questions en rapport avec

les moyens d'existence au sein du module du relèvement accéléré a donné un nouvel élan aux partenariats du HCR avec la FAO, le FNUAP, l'OIT, ONU-Habitat et le PNUD (*voir le chapitre Action en faveur des déplacés internes*).

Le FNUAP, le HCR et l'OMS coopèrent pour remédier aux problèmes sanitaires, en accordant une attention particulière aux besoins en matière de santé génésique des personnes relevant de la compétence du HCR.

En 2007, 945 Volontaires des Nations Unies (VNU) ont été déployés. Le siège du Programme des VNU à Bonn et le Haut Commissariat ont exécuté en collaboration des projets d'intégration sur place et de renforcement de l'autosuffisance en Afrique occidentale.

Reconnaissant les complémentarités qui existent entre le droit des réfugiés et le droit international relatif aux droits de l'homme, le HCR a coopéré avec le HCDH et contribué aux travaux du Conseil des droits de l'homme. Une réunion de haut niveau a été organisée en septembre 2007 afin de resserrer les liens entre les deux institutions.

Afin de préserver l'intégrité de l'asile à l'heure où les préoccupations sécuritaires vont croissant, le HCR a participé aux efforts déployés par les Nations Unies pour lutter contre le terrorisme. À ce titre, le Haut Commissariat a renforcé sa coopération avec les organes compétents des Nations Unies, ainsi qu'avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Le HCR coopère avec diverses organisations, dont le HCDH, l'OIM, l'OIT, l'ONUDC, l'OSCE et certaines ONG, à des initiatives de lutte contre la traite des êtres humains pour veiller à ce que la législation et les mesures de répression tiennent compte des besoins de protection, et pour que les victimes de la traite bénéficient de la protection internationale.

Le Haut Commissariat et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA) ont collaboré, notamment pour offrir protection et assistance aux Palestiniens vivant en Iraq.

Le HCR a coopéré avec l'Organisation maritime internationale (OMI) et la Division des affaires océaniques et du droit de la mer du Secrétariat de l'ONU lorsque des réfugiés et des migrants participaient à des migrations maritimes. Une réunion de haut niveau a été organisée en juin 2007 pour renforcer la coopération entre les deux organisations.

Coopération avec d'autres organisations internationales

L'OIM est un partenaire clé du HCR dans diverses opérations menées de par le monde et codirige le module de coordination et de gestion des camps. La réunion annuelle entre les responsables des deux organisations, organisée en mai 2007, a clarifié et renforcé la coopération.

En 2007, le HCR a poursuivi sa collaboration avec l'Union interparlementaire, en particulier pour traiter le problème de l'apatridie (voir à ce propos le chapitre *Réponse à l'apatridie*).

Coopération avec les organismes gouvernementaux

Les partenariats avec des organismes gouvernementaux occupent une place importante dans la collaboration stratégique du HCR avec des acteurs du développement. La coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI), par exemple, a joué un rôle déterminant dans l'intégration des questions en rapport avec les réfugiés, les déplacés internes et les rapatriés dans les plans de développement nationaux. Ainsi, le projet de formation professionnelle entrepris par l'AJCI et le Gouvernement équatorien était destiné à la fois à des réfugiés colombiens et à des Équatoriens. En Colombie, l'AJCI a exécuté avec ses homologues colombiens des projets de renforcement des moyens d'existence, qui ont aidé à la fois les déplacés internes et les populations locales. Au Sud-Soudan, l'AJCI, le HCR, le PAM, l'UNICEF et le Gouvernement sud-soudanais travaillent de concert à un projet éducatif.

Coopération avec les ONG

De par leur nombre, les ONG constituent le premier groupe de partenaires du HCR ; en 2007, elles ont canalisé un cinquième de son budget. Le Haut Commissariat a conclu 629 accords avec des ONG internationales et 467 accords avec des ONG nationales. Ces partenaires ont exécutés des projets dans les secteurs suivants : assistance juridique et protection, appui opérationnel, santé et nutrition, éducation, services communautaires, abris et autres infrastructures, besoins domestiques.

Le HCR s'efforce inlassablement d'améliorer sa collaboration avec ses partenaires. Pour mieux répondre aux crises touchant des réfugiés et des déplacés internes, le HCR a renforcé ses partenariats stratégiques avec des ONG et conclu des mémorandums d'accord avec quatre organisations : le Conseil danois pour les réfugiés pour les moyens d'existence et la réintégration ; le Comité international de secours pour la protection, le renforcement de capacités, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé et la nutrition ; le Corps médical international pour la santé et la nutrition ; et le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés pour les activités de plaidoyer et la formation. Un mémorandum d'accord a également été conclu avec *Norwegian Church Aid* pour renforcer les interventions d'urgence du HCR dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

En 2007, les Consultations annuelles avec les ONG ont été consacrées au thème du partenariat. À l'occasion de cette manifestation, 162 ONG, institutions onusiennes et organisations internationales se sont réunies pour débattre de la protection des réfugiés. Parmi les sujets abordés, citons le partenariat et l'obligation de rendre compte, les solutions durables, les défis et les opportunités en matière de protection, y compris les moyens permettant de créer des environnements scolaires sûrs. Les ONG nationales qui ont apporté le point de vue spécifique et approfondi des différents pays au débat, ont eu la possibilité de nouer des contacts avec des ONG internationales de plus grande envergure et de rencontrer des dirigeants du HCR pour débattre de leurs préoccupations. Le Conseil international des agences bénévoles a joué un rôle de premier plan dans la coordination des contributions non gouvernementales à l'élaboration de la politique générale du HCR et aux débats du Comité exécutif.

Le HCR a entériné les principes du partenariat définis par le Dispositif mondial d'aide humanitaire – égalité, transparence, approche axée sur les résultats, responsabilité et complémentarité – en juillet 2007 et les a diffusés dans des instructions de programmation auprès de son personnel.

Dans le cadre de la conférence sur l'Iraq organisée en avril, des ONG réunies en session spéciale ont débattu des problèmes de protection dans la région et des difficultés que présente la télégestion. Le troisième séminaire HCR-ONG sur la protection internationale, prévu pour le

début de l'année 2008, se penchera sur les problèmes de protection et établira un plan d'action.

De très nombreux spécialistes des migrations, dont des ONG nationales provenant du monde entier, ont assisté au Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection en décembre. L'organisation informelle de la conférence a permis aux ONG et aux États d'y participer sur un pied d'égalité, ce dont se sont félicités les intervenants non gouvernementaux.

Plaidoyer et sensibilisation

En 2007, le HCR a ciblé des publics clés au moyen de manifestations, de campagnes, d'une stratégie améliorée en matière d'ambassadeurs de bonne volonté et d'une participation à certaines conférences. Certains partenaires stratégiques ayant les mêmes valeurs que le HCR, comme l'Université de Lugano et les groupes de marketing et de communication Gallup International, WPP et Media Tenor, ont commencé à aider le Haut Commissariat à titre gracieux.

La participation du HCR à la *Clinton Global Initiative* et au Forum économique mondial a ouvert de nouvelles voies pour transmettre le message sur l'asile à certains publics cibles, notamment les décideurs et les utilisateurs de nouveaux supports médiatiques.

Les ambassadeurs de bonne volonté ont défendu avec conviction la cause des réfugiés et des déplacés internes. En 2007, Angelina Jolie a rendu visite à des bénéficiaires du HCR en République arabe syrienne et en Iraq.

La journée mondiale du réfugié a été mentionnée dans plus de 2 000 articles. En 2007, la médaille Nansen a été décernée à Katrine Camilleri, une avocate qui travaille pour le Service jésuite des réfugiés à Malte. La cérémonie de remise s'est déroulée au Siège du HCR à Genève, lors de la première journée de la 58^e session du Comité exécutif. Quelque 400 invités, parmi lesquels on comptait des donateurs, des diplomates et des journalistes des médias internationaux, y ont assisté.



HCR. Free handout/M. Bernard

L'ambadrice de bonne volonté du HCR Angelina Jolie avec un jeune réfugié palestinien au camp d'Al Walid, en Iraq. Quelque 1 300 Palestiniens qui ne peuvent quitter le pays y sont hébergés.

Dons des entreprises et des fondations (supérieurs à 100 000 dollars E.-U., en espèces et/ou en nature)

Donateur	Montant (dollars E.-U.)
Fondation Bill & Melinda Gates (E.-U.)	4 000 000
Nationale Postcode Loterij (Pays-Bas)	3 433 670
Stichting Vluchteling (Pays-Bas)	1 142 266
TOTAL/CARPA (France)	843 176
Fondation pour les Nations Unies (E.-U.)	837 110
Fondation Nike (E.-U.)	313 570
Nike Inc. (E.-U.)	263 508
Hennes & Mauritz (Autriche, en nature)	240 306
Statoil (Azerbaïdjan)	200 000
Manpower (E.-U., nature et espèces)	191 587
Fuji Optical Co. Ltd (Japon, en nature)	150 193
Microsoft (E.-U.)	100 000
Fondation Shinnyo-en (Japon)	100 000

Partenariats avec le secteur privé

Le Haut Commissariat a le privilège de bénéficier de l'appui du secteur privé dans les efforts qu'il mène pour sensibiliser l'opinion à la cause des réfugiés et pour la mobiliser. De solides partenariats public-privé permettent au HCR de monter, d'exécuter et de renforcer des projets dans des domaines et des secteurs prioritaires. En outre, des partenariats importants ont été amorcés dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie ; d'autres, destinés à favoriser l'émancipation des femmes et leur autosuffisance, ont été élargis au travers du programme « Les femmes à la conquête de moyens d'existence ».

L'année 2007 a été marquée par une consolidation ultérieure des partenariats noués avec le secteur privé. Les partenariats actuels ont été renforcés, pendant que d'autres étaient instaurés. Certains partenaires, comme la Fondation Bill et Melinda Gates, la *Nationale Postcode Loterij* (loterie néerlandaise Postcode) et *Stichting Vluchteling* (Fondation néerlandaise pour les réfugiés) ont offert d'importants dons en espèces.

Nouveaux partenariats

Le partenariat noué avec WPP, l'un des premiers groupes mondiaux de marketing et de communication, est l'un des plus importants que le HCR ait forgé avec des entreprises en 2007. Les sociétés membres de WPP, qui sont spécialistes des relations publiques, de la stratégie de marque et de la communication, ont accepté de faire bénéficier gratuitement le HCR de leurs services.

Parmi les autres partenariats importants noués en 2007, signalons également celui forgé avec GSMA, une association professionnelle représentant les opérateurs de téléphonie mobile qui utilisent la norme GSM. Le Fonds de

développement de GSMA a lancé, avec l'appui d'Ericsson et de MTN Ouganda, un projet de connectivité pour les réfugiés lors du sommet de la *Clinton Global Initiative* à New York en septembre 2007. L'objectif est de fournir, à prix raisonnable, des services d'appels vocaux et de transmission de données utilisant la technologie GSM dans les zones d'installation des réfugiés situées au nord de l'Ouganda.

Le Conseil des chefs d'entreprises

Inauguré en janvier 2005, le Conseil des chefs d'entreprise réunit de hauts dirigeants de Manpower, Merck, Microsoft, Nike, PricewaterhouseCoopers et WPP. Ces sociétés, qui jouent un rôle central dans le programme de partenariat avec les entreprises, ont soutenu et soutiennent des projets en faveur des réfugiés, menés dans les secteurs de l'éducation et du sport, de la santé et de l'accès à la technologie. Ils aident également à créer des possibilités d'emploi dans les pays de réinstallation et à stimuler l'activité économique. Ces hauts dirigeants donnent des conseils stratégiques au HCR dans leurs domaines de compétence respectifs.

En mai 2007, des membres du Conseil ont entrepris une mission sur le terrain dans des camps de réfugiés situés en Thaïlande, visitant des centres informatiques récemment inaugurés et financés au moyen de ninemillion.org, une campagne qui vise à garantir l'accès des enfants réfugiés à l'éducation, à la technologie et au sport. La mission a permis aux membres du Conseil d'appréhender la situation complexe dans laquelle se trouvait la population réfugiée dans la région et a abouti à la mise au point de solutions créatives, fondées sur les compétences de base de chaque entreprise. Elle a également donné lieu à la création d'un Conseil des chefs d'entreprises en Thaïlande, où le HCR et les représentants locaux des entreprises membres ont

Vive le sport !

La guerre, la fuite, la vie de déplacé interne ou de réfugié posent parfois des problèmes à l'enfant et compromettent son développement. Bien souvent, les enfants réfugiés endurent de grandes souffrances et sont profondément traumatisés. Le sport peut leur offrir un exutoire sain.

Les programmes de sport peuvent contrebalancer les problèmes psychosociaux et médicaux, les difficultés liées au cadre de vie, ainsi que le stress et la solitude, en offrant à l'enfant un milieu sûr, propice à son développement physique, émotionnel et mental, dans lequel il pourra nouer des relations basées sur la confiance qui l'aideront à devenir un membre apprécié de la collectivité.

Dans les situations où l'enseignement traditionnel est limité ou inexistant, le sport peut être un outil d'apprentissage. C'est extrêmement important pour les jeunes filles, qui n'ont parfois pas d'autre moyen de s'épanouir pleinement, en raison de préjugés culturels ou de tâches ménagères qui leur prennent beaucoup de temps. En dépit des obstacles qu'ils doivent surmonter,

les enfants handicapés excellent souvent dans les disciplines sportives - pour peu qu'on leur fournisse les installations appropriées - et ils retrouvent confiance en eux-mêmes.

Le sport peut contribuer au développement durable en créant des emplois, en favorisant les activités génératrices de revenus, en inculquant des valeurs fondamentales, en développant des aptitudes à la vie quotidienne et en sensibilisant aux problèmes écologiques.

Conscient du pouvoir de transformation du sport, le HCR veille, en coopération avec ses partenaires d'exécution et les sponsors, à ce que des programmes sportifs soient intégrés aux programmes en faveur des réfugiés.



contribué à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés en leur procurant des emplois sur place. Les entreprises membres se sont également employées à promouvoir l'action du HCR et la cause des réfugiés tout au long de l'année, à l'occasion de manifestations à fort retentissement, comme la *Clinton Global Initiative* et le Forum économique mondial.

Gagner en visibilité et mobiliser les décideurs

Le HCR a déployé des efforts considérables pour attirer l'attention des décideurs internationaux sur la question du déplacement forcé. Lors de l'édition 2007 du Forum économique mondial, à Davos, le HCR et la campagne **ninemillion.org** ont été présentés lors d'un déjeuner inaugural : à cette occasion, le Haut Commissaire s'est adressé à des directeurs d'organes de presse internationaux, en leur faisant part des défis que le HCR doit relever aujourd'hui, notamment en ce qui concerne les enfants réfugiés.

Au sommet annuel de la *Clinton Global Initiative* à New York, le HCR a organisé un déjeuner à l'intention de dirigeants d'entreprises, afin de souligner l'importance de l'éducation pour les populations réfugiées. Pendant la session plénière sur l'éducation, l'ex-président américain Bill Clinton a invité le Haut Commissaire et l'ambassadrice de bonne volonté Angelina Jolie à décrire les initiatives du

HCR en matière d'éducation, et notamment la campagne **ninemillion.org**.

Le programme de partenariat avec le secteur privé a rapidement progressé. Lors du Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial, réuni en juillet 2007, une étude du cabinet de conseil *Dalberg Global Development*, qui analysait la qualité et l'étendue des partenariats d'entreprise avec des institutions des Nations et des ONG, a classé le HCR en 16^e position. Cette étude, réalisée dans le monde entier, a porté sur 20 000 entreprises et 550 ONG, institutions des Nations Unies, fondations et autres acteurs sociaux ayant noué des partenariats avec des compagnies.

Programmes et partenariats pour le sport

Un accord conclu par le Haut Commissaire et le Président du FC Barcelona aidera des enfants réfugiés à acquérir des aptitudes nécessaires à la vie quotidienne au travers d'activités sportives. Ce nouveau partenariat vise à sensibiliser l'opinion aux besoins des réfugiés et des autres déracinés, et à promouvoir l'éducation et le sport auprès des réfugiés, en particulier des enfants. Dans un premier temps, le HCR et le FC Barcelona mettront au point des projets visant à améliorer l'éducation et les compétences nécessaires à la vie quotidienne par le sport, au bénéfice des réfugiés en Équateur, au Népal et au Rwanda.

La collaboration avec le Programme alimentaire mondial

Sur la base d'un accord conclu en 2002, le HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM) se sont engagés à offrir ensemble une protection, des articles alimentaires et non alimentaires, ainsi qu'une aide sanitaire et éducative aux réfugiés et aux déplacés internes. En tirant parti de leurs compétences respectives, les deux organisations coopèrent pour éliminer la faim chez les enfants et pour améliorer l'état nutritionnel des personnes qui ont besoin d'une protection et d'une assistance à travers le monde.

Les missions d'évaluation conjointe, visant à déterminer les besoins alimentaires, nutritionnels et connexes des réfugiés et des déplacés internes, font partie intégrante de ce partenariat. En 2007, le HCR et le PAM ont dispensé une aide alimentaire à plus de trois millions de réfugiés et à cinq millions environ de déplacés internes.

En conjuguant leurs connaissances opérationnelles et en partageant les pratiques exemplaires, le HCR et le PAM formulent des principes directeurs pour les projets conjoints de secours humanitaire dans les domaines suivants : interventions en cas d'urgence (afflux massif de réfugiés ou de déplacés internes), études pour renforcer l'autosuffisance, préparation au rapatriement et à la réintégration, et suivi des besoins nutritionnels des individus vulnérables.

Un plan d'action commun a été approuvé pour l'année 2007 et des missions d'évaluation ont été entreprises en Algérie, au Bangladesh, au Burundi, au Cameroun, en République-Unie de Tanzanie, en Syrie, au Tchad, au Yémen et en Zambie. Par la suite, le PAM et le HCR ont collaboré pour lutter contre la faim et la

malnutrition au sein de nombreuses populations réfugiées, notamment au Bangladesh, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Népal. Des programmes conjoints d'alimentation d'appoint ont été mis en œuvre dans des camps de réfugiés situés au Bangladesh, au Kenya et au Népal. Ces programmes ont fourni des vivres frais, des rations d'appoint et des aliments thérapeutiques, tout en sensibilisant les réfugiés aux besoins nutritionnels des nourrissons et des enfants en bas âge. Les taux de malnutrition ont de ce fait baissé ; l'anémie et les carences en oligo-éléments continuent néanmoins de poser de graves problèmes.

En 2007, le PAM a prêté main-forte au HCR dans de nombreuses opérations en faveur des déplacés internes, notamment celles destinées à faciliter le retour des déplacés dans leurs régions d'origine en Afghanistan, au Burundi, au Libéria, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Togo. Le PAM a fourni aux déplacés de retour des rations alimentaires pour une durée conséquente, à savoir six mois. En raison d'un manque de fonds et du prix élevé des denrées alimentaires, les rations ont été réduites. Les personnes qui avaient le plus besoin d'aide ont néanmoins été recensées et continuent de bénéficier d'une assistance au Ghana, en République démocratique du Congo, au Soudan et en Zambie.

Au-delà de leur collaboration dans le secteur de l'alimentation et de la nutrition, le HCR et le PAM travaillent en étroite coopération à des programmes de préparation aux situations d'urgence destinés à prévenir la grippe aviaire et humaine.

Depuis 1994, le Comité international olympique (CIO) travaille avec le HCR dans des camps et des zones d'installation de réfugiés à travers le monde. Les projets menés consistent notamment à organiser des activités sportives et récréatives au profit d'enfants réfugiés touchés par des conflits. En 2007, le HCR et le CIO ont décidé de poursuivre leur longue coopération et convenu de travailler main dans la main pour engager des jeunes des deux sexes dans des projets sportifs destinés à lutter contre la violence sexuelle et sexiste. Les premiers projets seront mis en œuvre au Kenya, en Ouganda, au Panama et en République bolivarienne du Venezuela.

Luol Deng, lui-même ancien réfugié, est fier de compter parmi les champions de ninemillion.org. La star du basket-ball américain, qui défend les couleurs des Chicago Bulls, a promis d'offrir 50 dollars E.-U. à ninemillion.org chaque fois qu'il marquerait un panier. Ses dons permettront de fournir des structures sportives et éducatives aux enfants réfugiés originaires, comme lui, du Sud-Soudan.

Ninemillion.org a mis en œuvre des programmes sportifs et éducatifs au profit d'adolescents réfugiés au Libéria, en Ouganda et au Tchad. De ce fait, le HCR intègre actuellement le sport dans ses principes directeurs sur l'éducation.